prolongées et réitérées. Les pulvérisations, dit-il, font, à bien peu d'exceptions près, avorter rapidement le furoncle et les petits anthrax, elles arrêtent la marche du mal dans les cas graves, elles font cesser, d'ordinaire très vite, les douleurs, la fièvre et les accidents généraux, désinfectent les foyers purulents et gangréneux, hâtent leur détersion et favorisent la formation d'une belle marche de bourgeons charnus etc. (1)

Les vues de M. Verneull ont été très favorablement accueillies, non seulement par l'Académie, mais aussi par tout le corps médi-

cal de France et de l'étranger.

Applications thérapeutiques de l'acide borique.—Dans sa méthode dite des pulvérisations antiseptiques, M. Verneuil emploie l'acide borique aussi volontiers que l'acide phénique. Il est de fait que cet acide joint à des propriétés antiseptiques bien établies, des

avantages réels sur les autres substances de cette classe.

M. Gaucher a lu dernièrement à la Société médicale des hôpitaux une note sur quelques usages de l'acide borique. En applications topiques, cet acide réussit parfaitement contre l'impétigo, dont la nature infectieuse et contagieuse n'est plus contestable. Incolore et inodore, l'acide borique donne contre l'impétigo d'aussi bons résultats que l'huile de cade, si désagréable par son odeur et les taches qu'elle laisse. M. Gaucher signale aussi un cas de guérison d'une tuberculose cutanée probable par la pommade boriquée (acide borique, 3 parties; glycérolé d'amidon, 30 parties); il cite deux cas de phthisie améliorés par l'emploi interne de l'acide borique. L'acide borique s'élimine facilement et rapidement par les urines, de là son emploi rationnel et efficace dans la cystite avec ou sans hypertrophie de la prostate (15 grains par jour).

Une nouvelle pâte caustique.—Ce n'est pas qu'il s'agisse ici d'un caustique tout-a-fait nouveau en tant que médicament. M. le docteur Jules Félix, de Bruxelles, a seulement voulu, en associant entre eux des escharotiques tels que le sublimé, le chlorure de zinc, l'acide phénique, etc., composer une pâte qui, loin d'avoir la plupart des inconvénients des caustiques en général, se recommande au contraire par les avantages suivants que le chirurgien appréciera facilement:

1. Douleur très supportable et peu intense, sans réaction géné-

rale;

2. Production d'une eschare dure et bien délimitée, se détachant rapidement, ou se laissant facilement enlever par l'instrument tranchant ou par le raclage;

3. Action modificatrice et antiseptique marquée ;

4. Hémostatique puissant;

⁽¹⁾ Voir Union Medicale du Canada, livraison d'avril 1888 p. 189.